

08 juil 2013 -13:46

La Belgique adhère comme membre fondateur à l'infrastructure européenne de recherche BBMRI

A l'initiative de Philippe COURARD, Secrétaire d'Etat à la Politique scientifique, le Conseil des Ministres a approuvé l'adhésion de la Belgique, comme membre fondateur, à l'infrastructure européenne de recherche BBMRI (Biobanking and Biomolecular Resources Research Infrastructure).

A l'initiative de Philippe COURARD, Secrétaire d'Etat à la Politique scientifique, le Conseil des Ministres a approuvé l'adhésion de la Belgique, comme membre fondateur, à l'infrastructure européenne de recherche BBMRI (Biobanking and Biomolecular Resources Research Infrastructure).

Cette infrastructure de recherche européenne permet de mettre en réseau différentes entités scientifiques telles que des laboratoires, des biobanques (dont des tumorothèques), des centres de ressources biomoléculaires ou encore des centres universitaires. La participation à cette infrastructure de recherche permettra aux chercheurs des pays membres d'avoir accès et de partager différentes sortes d'échantillons biologiques tels que du sang, des tissus ou des cellules cancéreuses/tumorales. Ce qui leur permettra d'améliorer leurs capacités de recherche et développement, et d'ainsi améliorer leur compréhension du développement de certaines maladies.

BBMRI est une infrastructure de recherche reprise sur la feuille de route de l'ESFRI (Forum stratégique européen sur les infrastructures de recherche) à laquelle les Entités fédérées et le Fédéral ont souhaité adhérer en tant que membre fondateur.

« Grâce à cette adhésion, le droit d'accès des scientifiques belges à des services et des données scientifiques de première importance est garanti, se réjouit Philippe COURARD. Et cela stimule la capacité d'insertion de la communauté scientifique belge dans les réseaux européens et internationaux. C'est tout bénéfique pour la recherche belge en général et la recherche médicale en particulier. »

Le SPP Politique scientifique (BELSPO), outre la prise en charge du paiement de la cotisation annuelle belge destinée au financement de l'infrastructure centrale, coordonnera la participation belge à BBMRI en collaboration étroite avec le Registre national du cancer (tumorothèques du SPF Santé publique).

Service de presse de M. Philippe Courard, secrétaire d'Etat
aux Affaires sociales, aux Familles et aux Personnes
handicapées, à la Politique scientifique, chargé des Risques
professionnels
Rue Ernest Blérot 1 - 9ième étage
1070 Bruxelles
Belgique
+32 2 238 28 11
<http://www.socialsecurity.fgov.be>